



## Convocation pour la 4eme fois devant procureur

Par **baptiste33700**, le **01/09/2010** à **17:04**

Bonjour,

Je me suis fait interpellé par la gendarmerie pour détention de stupéfiants (3 grammes), il m'a été remis une convocation devant le délégué du procureur.

Sachant que c'est la 4ème fois que je me fais juger pour les mêmes faits, je voudrais connaître la peine que je risque d'encourir, ou une approximation de celle-ci.

PS: Lors de mon dernier jugement en correctionnel, j'avais écopé de 400 euros d'amende.

Je vous remercie.